

RAPPORT ANNUEL

2017-2018



Commission scolaire
des Samares

L'élève au cœur de nos actions!

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
NOTRE VISION, NOTRE MISSION, NOS VALEURS	3
MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES	4
CONSEIL DES COMMISSAIRES	5
PLAN STRATÉGIQUE (INCLUANT LA CONVENTION DE PARTENARIAT)	6
PLAN STRATÉGIQUE AUTRES DOSSIERS	12
LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS	14
COMITÉS INTERNES ET COMMISSIONS POLITIQUES	15
CHAQUE DOLLAR INVESTI	16
COMITÉ DE PARENTS	17
COMITÉ CSEHDA	18
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE	19



NOTRE VISION

- Un personnel mobilisé.
- Des partenaires impliqués.
- Une région prospère aux plans social, culturel et économique.

NOTRE MISSION

- Organiser et offrir des services éducatifs de qualité auprès des élèves jeunes et adultes en vue de qualifier et de diplômer le plus grand nombre.
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique.
- Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

NOS VALEURS

- Rigueur dans la gestion de tous les jours.
- Équité dans l'attribution des ressources.
- Cohérence entre les actrices et les acteurs.
- Persévérance dans la poursuite des buts.

Message du Président et de la Directrice générale

Mesdames, Messieurs,

Nous vous transmettons les résultats de l'année 2017-2018 de la dernière année de la planification stratégique de notre commission scolaire, car au cours des prochaines années, nous mettrons en œuvre notre plan d'engagement vers la réussite.

Vous remarquerez que plusieurs résultats ont augmenté au cours des sept dernières années : le taux de diplomation, les résultats en écriture du 3^e cycle du primaire, les résultats en lecture et en écriture du 1^{er} cycle du secondaire ainsi que les résultats en écriture de 5^e secondaire. Nous y avons également inclus les résultats en progression en mathématique de 6^e année et de 4^e secondaire.

Nous avons mis l'accent sur les trois orientations de notre plan stratégique :

- Favoriser la persévérance, la qualification et la diplomation du plus grand nombre d'élèves;
- En ayant comme visée principale l'amélioration de la réussite des élèves, se doter d'un personnel qualifié, le maintenir en emploi et s'assurer que ce personnel assume pleinement ses responsabilités;
- La valorisation de l'école publique et le développement régional.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour accomplir notre mission d'instruire, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre d'élèves.

Bonne lecture!



Michel Forget

Michel Forget
Président



Nancy Lapointe

Nancy Lapointe
Directrice générale



Membres du conseil des commissaires

COMMISSAIRES-
PARENTS



Michel Forget
PRÉSIDENT
Conseil des
commissaires
et comité exécutif



Jean-Guy Chartier jr
VICE-PRÉSIDENT
Conseil des commissaires

JOLIETTE
MRC de Joliette
Écoles primaires
Intégrée de Saint-Pierre
Monseigneur J.-A.-Papineau
Sainte-Thérèse
Écoles secondaires
Barthélemy-Joliette
Thérèse-Martin



Maurice Valiquette
DU CHEMIN-DU-ROY
MRC de D'Autray
Écoles primaires
des Amis-Soleils
des Eaux-Vives
Jean-Chrysostôme-Chaussé
de la Source
de la Source d'Autray
Écoles secondaires
Pierre-de-Lestage
de la Rive



Patrick Brûlé
PRIMAIRE



Roch Lavallée
DES SEIGNEURIES
MRC de D'Autray
Écoles primaires
Emmèlie-Caron
de l'Île Saint-Ignace
du Chemin-du-Roy
de la Source d'Autray
École secondaire
Pierre-de-Lestage



**Lisette Demers
Chagnon**
MASKINONGÉ - D'AUTRAY
MRC de D'Autray
Écoles primaires
Dusablé
Germain-Caron
des Grands-Vents
des Moulins
Sainte-Anne (Saint-Norbert)
Sainte-Anne (Saint-Cuthbert)
Youville
Écoles secondaires
Bermon
de l'Érablière
Pierre-de-Lestage



Jean Jetté
**DES SABLES ET
DES RIVIÈRES**
MRC de Joliette
Écoles primaires
des Brise-Vent
la Passerelle
Sacré-Coeur-de-Jésus
Écoles secondaires
Barthélemy-Joliette
Thérèse-Martin



Louis-Philip Grenier



Roch La Salle
**SUR LES RIVES DE LA
RIVIÈRE L'ASSOMPTION**
MRC de Joliette
Écoles primaires
des Prairies
Sainte-Bernadette
Sainte-Hélène
Écoles secondaires
de l'Érablière
Thérèse-Martin



Isabelle Perreault
CENTRE HOSPITALIER
MRC de Joliette
Écoles primaires
de l'Espace-Jeunesse
Intégrée de Saint-Pierre
Lorenzo-Gauthier
des Mésanges
Rose-des-Vents
Écoles secondaires
Barthélemy-Joliette
de l'Espace-Jeunesse
Thérèse-Martin



**Marie-Claude
Tremblay**
LA ROUTE DES ARTS
MRC de Joliette et de
Matawinie
Écoles primaires
Lorenzo-Gauthier
des Mésanges
Notre-Dame-de-la-Paix
Rose-des-Vents
Saint-Alphonse
Sainte-Marcelline
Écoles secondaires
des Chutes
Thérèse-Martin



Cathy Noury
SECONDAIRE



Louise Bélanger
DE LA OUAREAU
MRC de Matawinie
Écoles primaires
des Cascades
Notre-Dame-de-la-Merci
Saint-Émile
Saint-Théodore-de-
Chertsey
Écoles secondaires
des Chutes
du Havre-Jeunesse



**Colette Jeansonne
Delisle**
ÉRABLIÈRES
MRC de Matawinie
Écoles primaires
Bernèche
des Moulins
Panet
Écoles secondaires
Bermon
de l'Érablière



**Diane Dubeau
Bélanger**
DES LACS ET DES FORÊTS
MRC de Matawinie
Écoles primaires
de l'Ami-Soleil
Bérard
Saint-Coeur-de-Marie
Saint-Côme
Saint-Jean-Baptiste
Écoles secondaires
Bermon
des Chutes
de l'Érablière
des Montagnes



Éric Quimet
EHDA



Isabelle Auger
SAINT-LIN-LAURENTIDES
MRC de Montcalm
Écoles primaires
de l'Aubier
du Carrefour-des-Lacs
du Ruisseau
des Trois-Temps
École secondaire
de l'Achigan



Lorraine Wolfe
DU HAVRE
MRC de Montcalm
Écoles primaires
de Saint-Calixte
des Boutons-d'Or
des Explorateurs
des Virevents
Notre-Dame-de-Fatima
École secondaire
du Havre-Jeunesse



France Trudel Lanoue
VICE-PRÉSIDENTE
Comité exécutif
ACHIGAN - ACADIE
MRC de Montcalm
Écoles primaires
Dominique-Savio
de Grand-Pré
Notre-Dame (Saint-Roch-
de-l'Achigan)
Notre-Dame (Saint-Alexis)
Saint-Joseph
Saint-Louis-de-France
Sainte-Marie-Salomé

Écoles secondaires
de l'Achigan
Barthélemy-Joliette

Conseil des commissaires

L'instance politique

Le conseil des commissaires constitue l'instance politique de la Commission scolaire. À l'exception du président, élu au suffrage universel, et des commissaires-parents, chaque commissaire représente une circonscription. Les séances publiques du conseil des commissaires ont lieu chaque mois, sauf en juillet, au centre administratif situé à Saint-Félix-de-Valois. Les 19 commissaires représentent 163 250 électeurs et plus de 25 000 élèves.

Les membres du conseil des commissaires se sont réunis lors de onze séances régulières en 2017-2018 pour traiter des grandes orientations de la Commission scolaire en lien avec la planification stratégique. Ils ont adopté ou modifié des politiques et décidé des principaux moyens d'action dans le contexte du budget et des règles de répartition des ressources entre les établissements.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les membres du conseil des commissaires doivent se soumettre à un code d'éthique et de déontologie dans le cadre de leur fonction.

À noter qu'aucun manquement n'est survenu au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Principaux dossiers adoptés au conseil des commissaires

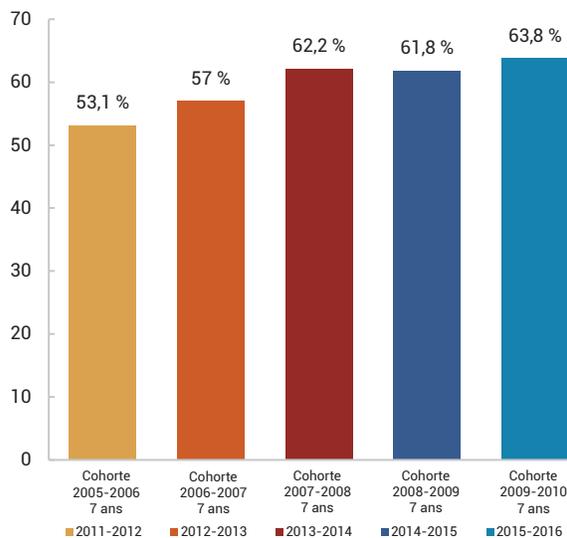
- États financiers 2016-2017
- Rapport annuel – Année 2016-2017
- Calendrier des rencontres officielles du conseil des commissaires et du comité exécutif – Année 2018-2019
- Critères d'inscription – Année 2019-2020
- Description du territoire des écoles – Année 2019-2020
- Répartition des services éducatifs – Année 2019-2020
- Choix des professionnels pour la construction d'une école primaire à Saint-Charles-Borromée, pour la reconstruction de l'école Saint-Louis à Rawdon et de l'école primaire à Saint-Ignace-de-Loyola.

ORIENTATION 1

FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE, LA QUALIFICATION ET LA DIPLOMATION
DU PLUS GRAND NOMBRE D'ÉLÈVES.

AXE I

La qualification et la diplomation du plus grand nombre d'élèves



La diplomation et la qualification du plus grand nombre d'élèves a connu une croissance de 2 %. Elle est à 63,8 %, tout près du 65 % énoncé dans la convention de partenariat.

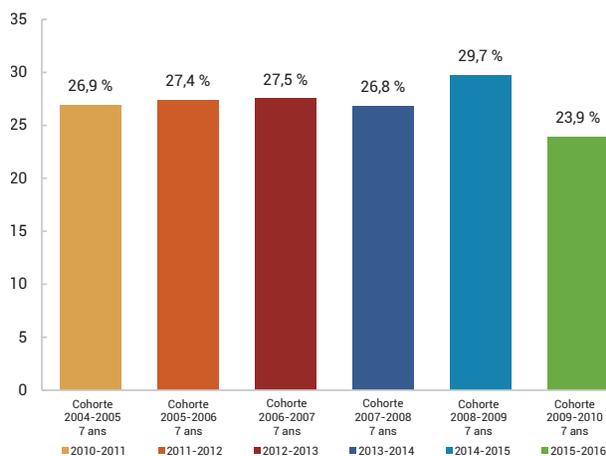
Moyens mis en place

- Développement d'une culture apprenante au sein de l'organisation.
- Réalisation d'approches collaboratives axées sur la pédagogie.
- Mise en place d'une politique valorisant la formation professionnelle.

Convention de partenariat : Augmenter de 54,4 % à 65 %

AXE II

La lutte au décrochage scolaire



Nous avons constaté une baisse du décrochage qui est passé de 29,7 % en 2014-2015 à 23,9 % en 2015-2016.

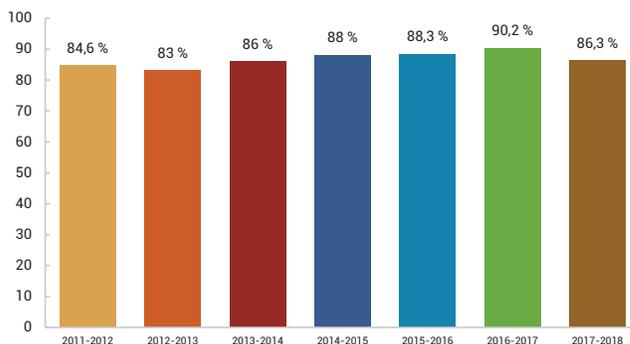
Moyens mis en place

- Promotion du volet concomitance, formation générale jeune et formation professionnelle, auprès d'élèves du secondaire.
- Continuité du programme d'accompagnement rapproché auprès d'élèves à risque de décrocher.
- Protocole de relance en plusieurs étapes auprès d'élèves décrocheurs.
- Offre de concentrations, sport-études, options dans différents domaines, projets particuliers et activités parascolaires dans les écoles.

FRANÇAIS - 3^e cycle du primaire

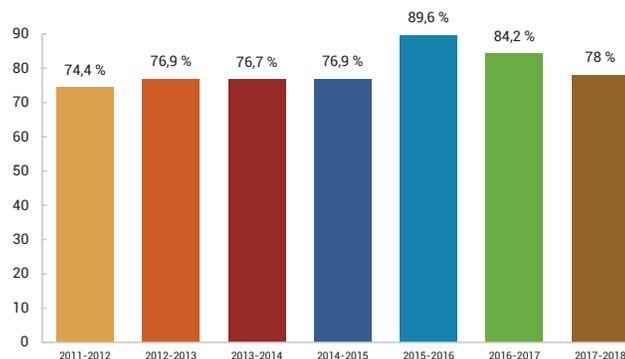
Le résultat de 86,3 % indique qu'il y a eu un léger recul de 3,9 % par rapport à l'an dernier en écriture. Pour l'épreuve en lecture, le résultat de 78 % représente une diminution de 6,2 % par rapport à l'an passé. Nous tenons à mentionner que ces résultats obtenus lors de ces épreuves ne reflètent pas les résultats obtenus au bulletin final dont la moyenne est de 90,4 % en écriture au 3^e cycle du primaire et de 88,1 % pour la lecture au 3^e cycle du primaire.

Taux de réussite à l'épreuve d'écriture
3^e cycle, primaire



Convention de partenariat en écriture (3^e cycle du primaire) : Augmenter de 84,6 % à 92 %

Taux de réussite à l'épreuve de lecture
3^e cycle, primaire

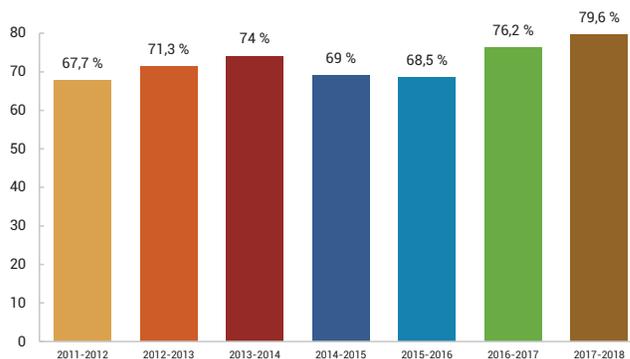


Convention de partenariat en lecture (3^e cycle du primaire) : Augmenter de 74,4 % à 82 %

FRANÇAIS - 1^{er} cycle du secondaire

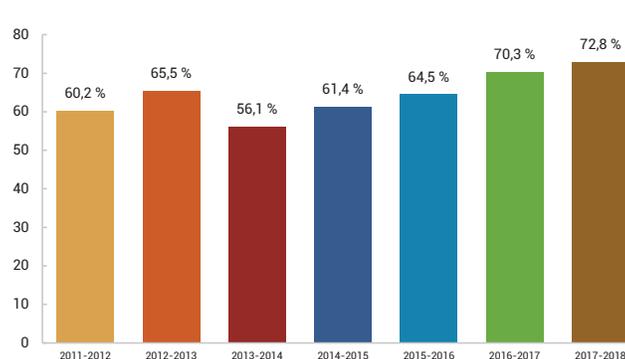
Le résultat à l'épreuve d'écriture a connu une hausse de 3,4 %. Ainsi, l'atteinte et même le dépassement du pourcentage de la convention de partenariat exigé, soit 77 %, a été dépassé de 2,6 % pour atteindre 79,6 %. Pour l'épreuve en lecture, le résultat est de 72,8 %, soit 2,5 % de plus que l'an dernier.

Taux de réussite à l'épreuve d'écriture
1^{er} cycle, secondaire



Convention de partenariat en écriture (1^{er} cycle du secondaire) : Augmenter de 67 % à 77 %

Taux de réussite à l'épreuve de lecture
1^{er} cycle, secondaire

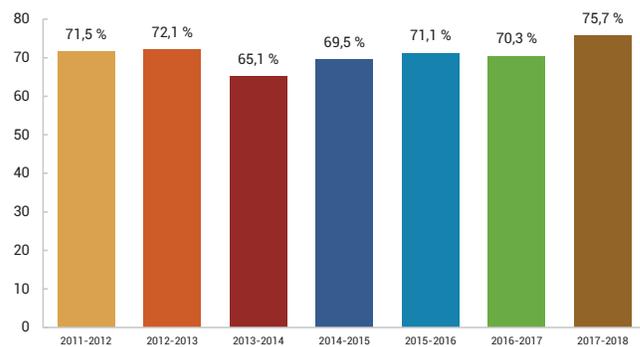


Convention de partenariat en lecture (1^{er} cycle du secondaire) : Augmenter de 60,2 % à 77 %

FRANÇAIS - 5^e secondaire

Le résultat est de 75,7 %, soit 5,4 % de plus que l'an dernier. Le résultat fixé dans la convention de partenariat n'a toutefois pas été atteint.

Taux de réussite à l'épreuve d'écriture 5^e secondaire



Convention de partenariat : Augmenter de 76,5 % à 89,3 %

Moyens mis en place

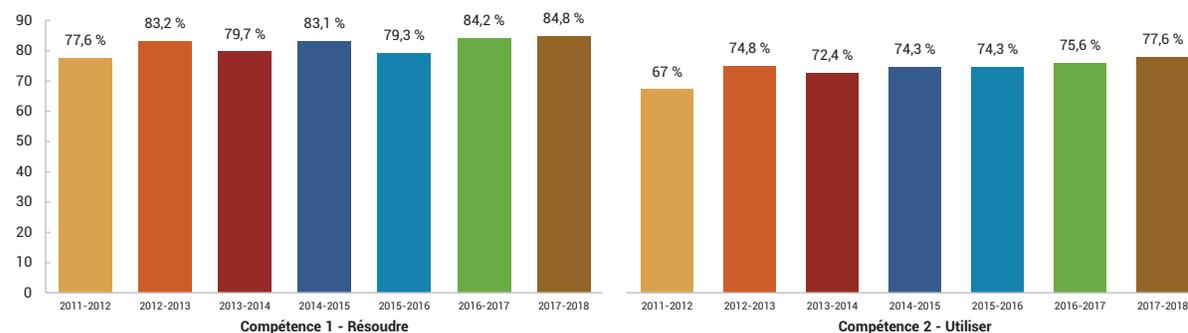
- Poursuite du programme Forêt de l'alphabet à la maternelle (lecture, conscience phonologique).
- Recherche-action pour les ateliers d'écriture à la maternelle.
- Dépistage précoce en orthophonie.
- Approche équilibrée en lecture.
- Outils d'évaluation en lecture pour les 1^{re} et 2^e années.
- DÉCLIC 1^{re} année et DÉCLIC 2^e année (Programme de Développement Continu en Lecture et Interventions Conséquentes).
- Ateliers d'écriture au primaire et au secondaire.
- Profil du scripteur au secondaire.
- Approches collaboratives entre membres du personnel enseignant au secondaire.

MATHÉMATIQUE

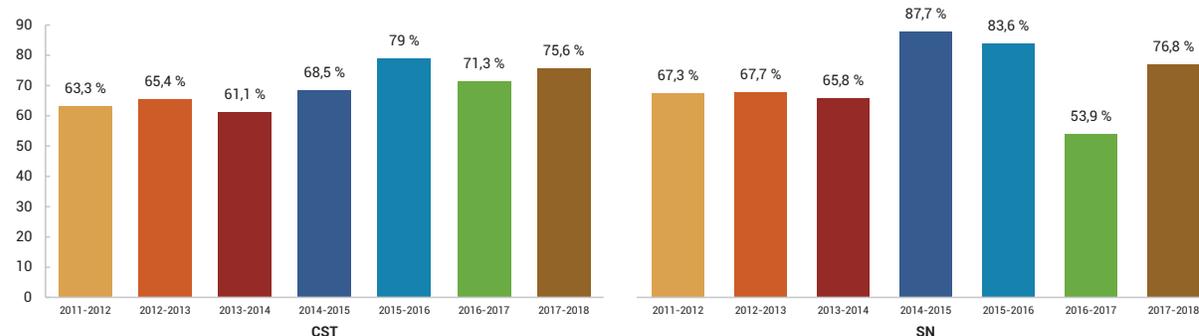
Bien que ces résultats en mathématique ne fassent pas partie de la convention de partenariat, nous les suivons de près. En mathématique, à l'épreuve de 6^e année du primaire, nous notons une augmentation de 0,6 % par rapport à l'année dernière, ce qui se traduit par un pourcentage de 84,8 % pour la compétence 1. Pour la compétence 2, il s'agit d'une augmentation de 2 % par rapport à l'an passé, soit un pourcentage de 77,6 %.

Concernant les épreuves en mathématique de 4^e secondaire, le résultat à l'épreuve de CST est de 75,6 %, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à l'an passé. Nous avons également constaté une hausse à l'épreuve SN avec un résultat de 76,8 %, soit une hausse importante de 22,9 % par rapport à l'an passé.

Taux de réussite aux épreuves de mathématique 6^e année



Taux de réussite aux épreuves de mathématique 4^e secondaire



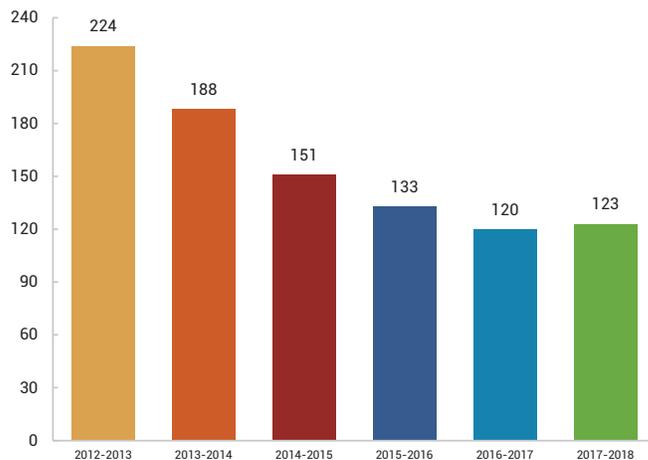
Moyens mis en place

- Poursuite de l'implantation de la réponse à l'intervention (RAI) en mathématique, une stratégie d'approche différenciée afin de répondre en fonction des besoins et des capacités des élèves.
- Développement et soutien à l'implantation de projets dans les écoles visant le développement des compétences en mathématique à l'aide de programmes tel que « 180 jours de mathématique » au 3^e cycle du primaire.
- Développement d'outils d'évaluation pertinents lors des accompagnements de différentes équipes-écoles accompagnées tant au primaire qu'au secondaire, et ce, à tous les cycles.
- Formation en lien avec les modifications apportées au programme de CST de 4^e et de 5^e secondaire.

AXE IV

La qualification et la diplomation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

De plus en plus d'élèves poursuivent leurs études. La persévérance scolaire, particulièrement chez les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, est de plus en plus présente depuis la mise en place du plan stratégique. De fait, on constate une baisse du nombre d'élèves ayant interrompu leurs études qui est passé de 224 en 2012-2013 à 123 en 2017-2018.



Moyens mis en place

- Favorisation d'activités faisant connaître les diplômes d'études professionnelles auprès des clientèles régulières et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Association avec le réseau de la santé et des services sociaux de façon structurée en vue de soutenir les jeunes en difficulté.
- Formation du personnel enseignant dans les classes spécialisées afin que les approches en français soient diversifiées.

Convention de partenariat : Diminuer de 165 à 115 élèves

AXE V

Les apprentissages sociaux des élèves dans un environnement sain et sécuritaire

Convention de partenariat : Diminuer de 44 % à 20 % la crainte de subir de la violence de la part des élèves de 1^{re} secondaire

La totalité des écoles primaires et secondaires ont mis en place un plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. La majorité des écoles primaires et secondaires ont aussi mis en œuvre un plan de développement des habiletés sociales. Ces deux plans contiennent des mesures de prévention universelles qui soutiennent le développement des habiletés sociales. De plus, une forte majorité des écoles primaires et secondaires mettent en œuvre des mesures individualisées ou de sous-groupes pour aider les élèves dans leurs apprentissages sociaux.

AXE VI

Le développement de la formation professionnelle

Convention de partenariat : Augmenter à 320 les nouveaux inscrits de moins de 20 ans

Le Centre multiservice des Samares s'assure de répondre aux besoins de formation professionnelle de la région par le maintien d'une offre de formations diversifiée, répartie sur tout le territoire de la Commission scolaire et en adéquation avec les besoins du marché du travail, et ce, avec les cartes des programmes en formation professionnelle délivrées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES). Précisons que le Centre multiservice des Samares a obtenu la carte d'enseignement permanente pour le programme Épilation.

En 2017-2018, 209 nouveaux élèves de moins de 20 ans se sont inscrits en formation professionnelle; il s'agit d'une diminution des inscriptions de 35 % comparativement à l'année précédente. La poursuite des démarches de l'approche orientante et de l'amélioration du niveau de connaissance de la formation professionnelle et de ses opportunités demeurent un levier essentiel. Le contexte économique actuel peut être considéré comme une des causes de cette baisse d'inscription, puisque les élèves choisissent de travailler, étant donné le manque important de main d'œuvre à la grandeur du Québec, plutôt que de suivre une formation.

ORIENTATION 2

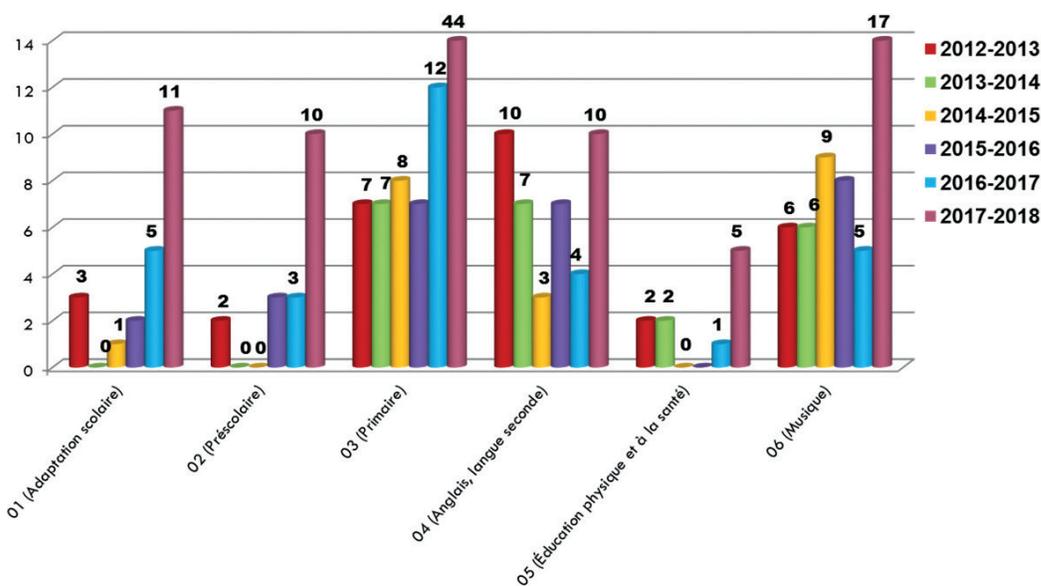
EN AYANT COMME VISÉE PRINCIPALE L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES, SE DOTER D'UN PERSONNEL QUALIFIÉ, MAINTENIR EN EMPLOI ET S'ASSURER QUE CE PERSONNEL ASSUME PLEINEMENT SES RESPONSABILITÉS.

AXE I La dotation de personnel qualifié

PRIMAIRE

Personnel enseignant non légalement qualifié primaire (NLQ)

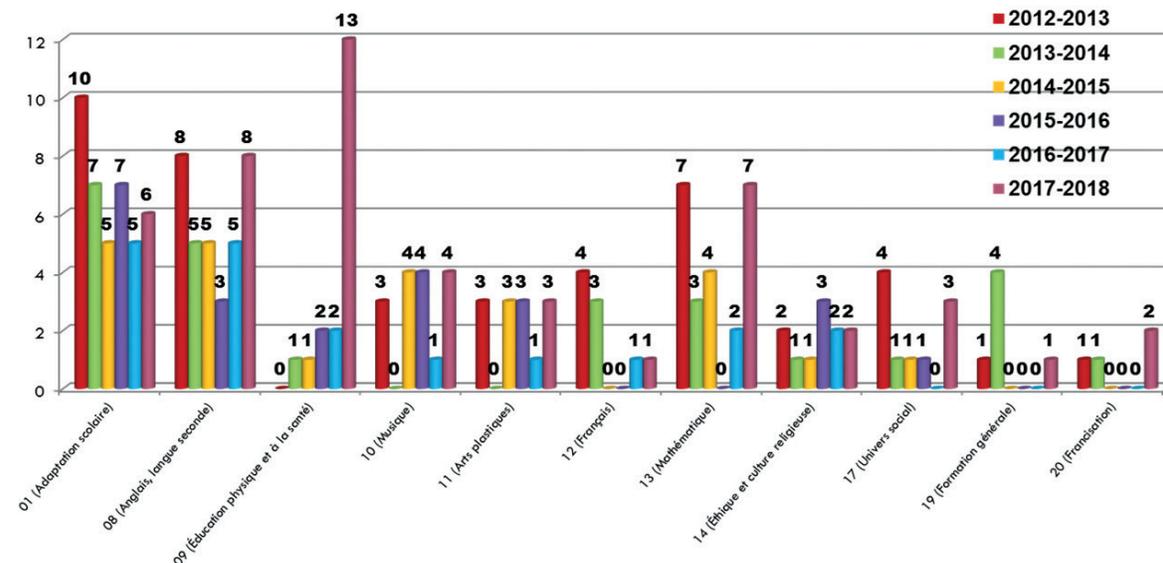
Au primaire, pour l'année scolaire 2017-2018, nous comptons cent personnes non légalement qualifiées, comparativement à trente pour 2012-2013. Ces données couvrent la période du 1^{er} septembre au 1^{er} avril. Cet écart de soixante-dix personnes est entre autres attribuable aux sommes d'argent dédiées aux écoles qui ont nécessité un engagement massif de personnel.



SECONDAIRE

Personnel enseignant non légalement qualifié secondaire (NLQ)

Au secondaire, pour l'année scolaire 2017-2018, nous comptons cinquante personnes non légalement qualifiées comparativement à quarante-trois pour 2012-2013. Ces données couvrent la période du 1^{er} septembre au 1^{er} avril.



En 2017-2018, il y a eu 3230 inscriptions à des formations organisées par la Commission scolaire. De ce nombre, nous comptons 2191 inscriptions provenant du personnel enseignant, 717 inscriptions du personnel administratif, 187 inscriptions du personnel professionnel et 16 inscriptions du personnel de soutien manuel. Les gestionnaires de la Commission scolaire ont aussi participé à de nombreuses formations. Le développement professionnel de tous nos personnels demeure une orientation prioritaire.

Moyens mis en place

- Mise en place d'un processus d'accompagnement individualisé pour le personnel (secrétaires d'école et concierges).
- Formations ciblées selon le corps d'emploi et les besoins exprimés par les milieux (ex. TES : formation Dérive et progrès, service de garde : Oméga).
- Mise en place de cohortes pour les personnes employées à la Commission scolaire qui souhaitent occuper un poste de direction.

ORIENTATION 3

LA VALORISATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.

Un nouveau site Web a été réalisé afin de faciliter la recherche pour les utilisateurs et d'obtenir l'information rapidement en favorisant une approche par public-cible.

Trois inaugurations ont eu lieu au cours de cette année, soit celle de l'école primaire des Virevents à Sainte-Julienne, celle du Centre d'excellence en santé de Lanaudière ainsi que l'inauguration de la surface synthétique à l'école Barthélemy-Joliette. Les journalistes locaux présents ont publié des articles en lien avec ces trois événements d'importance.

Au cours de l'année, des mentions d'honneur ont été remises par les membres du conseil des commissaires à des élèves qui ont fait preuve de persévérance et d'excellence dans différents contextes. Des membres du personnel et des donateurs silencieux qui œuvrent pour le bien-être des élèves, tant du primaire que du secondaire, ont également reçu une mention d'honneur.

En 2017-2018, plus de 102 articles sont parus dans le site de la Commission scolaire mettant en relief différents événements réalisés dans les établissements scolaires. De ce nombre, 30 sont également parus dans AMEQ en ligne et dans la revue de presse de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Deux cent vingt-sept (227) articles ont été diffusés dans les médias locaux et nationaux.

La Commission scolaire, par l'entremise du service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et du Service aux entreprises, travaille activement au soutien et au développement des compétences des ressources humaines et à la scolarisation en entreprise.

Pour l'année 2017-2018, notons la mise en place d'un processus de reconnaissance des acquis pour le programme service de garde en milieu scolaire. Soulignons également la réalisation de 219 dossiers de formations adaptées à la réalité des personnes et des entreprises de la région de Lanaudière par le Service aux entreprises.

AUTRES DOSSIERS

SERVICES ÉDUCATIFS

- Participation à la préparation et à l'animation des tables pédagogiques pour soutenir les directions et les directions adjointes d'établissement.
- Mise en place, préparation et participation à des comités de travail collaboratifs avec les directions (EHDA, francisation, classement, etc.).
- Développement des compétences pédagogiques du personnel enseignant.
- Participation à la réalisation du plan d'engagement vers la réussite.
- Analyse des capacités d'accueil afin de prioriser les demandes pour de nouvelles constructions d'école ou pour des agrandissements et revoir les territoires des écoles secondaires.

Passe-partout 512 ÉLÈVES Maternelle 4 ans 88 ÉLÈVES Maternelle 5 ans 2022 ÉLÈVES	Primaire 12 084 ÉLÈVES Secondaire 7121 ÉLÈVES
---	--



CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES

- 947 diplomations ou qualifications pour 2017-2018, dont 638 en formation professionnelle (DEP et ASP) et 309 en formation générale des adultes (DES et CFMS). Mentionnons une diminution de 144 diplomations et qualifications comparativement à l'année précédente. Le recrutement, la rétention et la réussite des élèves sont les enjeux prioritaires.
- Inauguration du Centre d'excellence en santé de Lanaudière.
- Mise en ligne d'un nouveau site Web afin de répondre adéquatement aux besoins changeants de la clientèle.
- Implantation des nouvelles versions de programmes en formation professionnelle pour secrétariat et esthétique.
- Poursuite des programmes de la formation professionnelle en concomitance au Centre de formation de l'Argile.
- Poursuite de la mise en œuvre de la Politique de valorisation de la formation professionnelle et des plans d'action qui en découlent.
- Implantation d'un cadre de référence d'intervention en matière de substances psychoactives pour les établissements de la formation générale des adultes.
- Première édition de « La FGA en Fête! » : célébration mettant en lumière les réalisations des élèves et des membres du personnel de la formation générale des adultes.
- Frédérique Vendette, élève au programme carrosserie, remporte le prix Fais briller ta région! au Concours, Chapeau les Filles!
- Marie-Catherine Lessard remporte la médaille d'argent en esthétique aux 15^e Olympiades québécoises des métiers et des technologies.
- Carolane Flamand, élève en formation générale des adultes, reçoit le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

12 établissements et plusieurs points de service pour offrir de la formation générale et professionnelle

2083 personnes admises en formation professionnelle

3911 personnes admises en formation générale des adultes

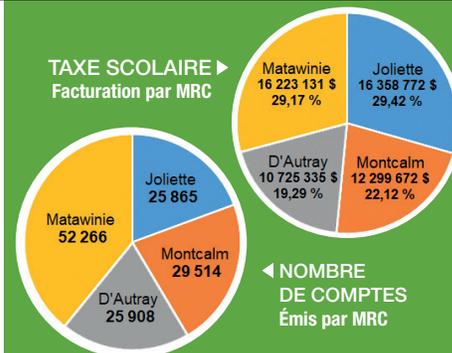
1255 personnes admises en formation générale des adultes – formation à distance



SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Déploiement des modes de paiement dans nos établissements primaires et secondaires tels que :
 - l'implantation de terminaux point de vente (TPV) dans la majorité des écoles secondaires;
 - l'implantation, en projet pilote dans les services de garde, d'un nouveau mode de paiement, soit par Internet.
- Fin du processus d'implantation d'un nouveau système financier « Mozaïk » de la GRICS. Cette étape consistait à implanter les modules suivants, soit la comptabilisation des immobilisations et des comptes à recevoir.
- Déploiement d'un nouveau logiciel au service de la taxe scolaire permettant aux contribuables de consulter leur facturation en ligne. De plus, cette nouvelle application permet aux notaires de consulter les dossiers en ligne et d'effectuer leur paiement de manière électronique.

TAXE SCOLAIRE ► Facturation par MRC



◀ NOMBRE DE COMPTES Émis par MRC

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- En collaboration avec le Service des technologies de l'information, poursuite de la réécriture du logiciel permettant de gérer informatiquement les offres d'emploi du personnel enseignant inscrit sur la liste de priorité et, possiblement, de l'utiliser pour d'autres catégories de personnel dans l'avenir.
- Optimisation de la gestion de l'absentéisme lors d'invalidité en ayant recours à un médecin-conseil employé par la Commission scolaire.
- Instauration du processus semestriel de passation des tests pour le personnel de soutien administratif.
- Amélioration de l'accès aux documents qui concernent les règles de la Commission scolaire et l'éthique professionnelle pour les candidates et les candidats ainsi que pour le personnel.
- Bonification du contenu dans le site Web et le bureau virtuel afin de rendre l'information plus accessible.
- Mise en place d'un plan d'action afin de diminuer les coûts associés à la CNESST.

65	retraités
298	stagiaires en enseignement
215	membres du personnel en congé de maternité
6577	membres du personnel
1651	nouvelles candidatures (dont 505 embauchées)
84	postes d'enseignants réguliers à temps plein octroyés

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- Mise sur pied d'un plan de communication commun afin d'augmenter l'efficacité des échanges internes et externes.
- Réparation du Centre multisport.
- Réalisation du Centre d'excellence en santé et de travaux d'aménagement des locaux administratifs du Centre multiservice des Samares.
- Réalisation de la nouvelle école primaire à Sainte-Julienne.
- Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Lin-Laurentides.
- Planification du projet de reconstruction de l'école primaire de l'Île Saint-Ignace.
- Planification du projet de reconstruction et d'agrandissement de l'école primaire à Rawdon.
- Préparation des trois demandes d'ajout d'espace au MEES, soit la construction d'une école primaire à Saint-Charles-Borromée, l'agrandissement de l'école primaire à Notre-Dame-de-Lourdes et l'agrandissement de l'école primaire à Sainte-Mélanie.

102	bâtiments
114	projets
77,5 M\$	investis

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Mise aux normes des infrastructures technologiques.
- Mise en place des infrastructures éducatives et technologiques en lien avec la sécurité de l'information.
- Déploiement de solutions infonuagiques.
- Finalisation de la migration de Clé-de-Voûte à Constellio à l'été 2017 en collaboration avec le Service du secrétariat général et des communications.

Remplacement de 1200 ordinateurs et de 200 portables

Ajout de 170 portables pour les personnes-ressources additionnelles en lien avec différentes mesures

Ajout de 40 moniteurs interactifs

Remplacement de 70 tableaux interactifs par des moniteurs interactifs

SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

- Formations sur les conseils d'établissement avec les changements de la loi modifiant la Loi sur l'instruction publique.
- Implantation du nouveau logiciel d'archivage Constellio.
- Réalisation d'une page Facebook pour diffuser les offres d'emploi de la Commission scolaire.
- Francisation des actes d'établissement comme exigé par l'Office de la langue française et la Commission de toponymie.
- Réalisation du nouveau site Web de la Commission scolaire.
- Élaboration d'un cahier de normes graphiques pour assurer une utilisation appropriée de la signature institutionnelle.

Gestion des demandes d'accès à l'information

Gestion documentaire et des archives

Communications

Relations avec les médias

Médiation école-famille

DIRECTION GÉNÉRALE

- Développement du plan d'engagement vers la réussite.
- Accompagnement des directions d'établissement sur les plans administratifs et pédagogiques.
- Accompagnement auprès des directions de service.
- Accompagnement des membres du conseil des commissaires dans leurs rôles et mandats.
- Valorisation d'une saine gestion participative au sein de l'organisation administrative.
- Supervision dans chaque établissement scolaire afin de s'assurer d'une saine gestion et d'un fonctionnement optimal.

Budget de 292 M \$

Plus de 25 000 élèves

Plus de 5000 employés

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état.

Cette loi a pour objet de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics pour suivre et encadrer leur évolution.

	AVRIL 2016 À MARS 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	238 504,13	83,44	238 587,57	153
2 Personnel professionnel	326 637,36	54,75	326 692,11	248
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	2 530 834,29	3 836,36	2 534 670,64	3 016
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 356 832,96	1 003,73	1 357 836,69	1 697
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	282 259,58	316,91	282 576,49	256
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	4 735 068,31	5 295,19	4 740 363,49	5 370

	AVRIL 2017 À MARS 2018			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	243 658,04	0,00	243 658,04	149
2 Personnel professionnel	352 420,20	222,50	352 642,70	267
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	2 603 236,52	5 314,51	2 608 551,03	3 179
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 448 493,83	1 382,52	1 449 876,35	1 785
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	289 472,55	331,02	289 803,57	248
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	4 937 281,14	7 250,55	4 944 531,69	5 628

Il y a eu une légère hausse du nombre d'employés pour la période du mois d'avril 2017 au mois de mars 2018 par rapport au tableau d'avril 2016 à mars 2017 pour les raisons suivantes : hausse de clientèle au secteur jeunes, ajout de maternelles 4 ans, embauches pour répondre à la mesure de maintien du bâtiment (4 % du budget total alloué à l'embauche de personnel), ajout de mesures variées, ouverture d'une nouvelle école à Sainte-Julienne ainsi qu'un nouveau centre de formation professionnelle.

Contrats de service de 25 000 \$ et plus, assujettis à la LGCE, conclus entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018

	Contrats conclus avec les personnes morales/sociétés	Contrat conclu avec les personnes physiques (en affaire ou non en affaire)	Total des contrats
Nombre de contrats	73	1	74
Valeur des contrats	9 707 419,03 \$	18 360,00 \$	9 725 779,03 \$

Comités internes et commissions politiques

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

L'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que le conseil des commissaires doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habilités sont jugées utiles à l'administration de la Commission scolaire ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1 de la LIP.

En plus des fonctions et des mandats prévus à la LIP, le comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire des Samares peut assister le conseil des commissaires pour procéder à la révision des règles de procédure de la Commission scolaire relatives aux séances du conseil des commissaires, aux séances du comité exécutif ainsi qu'aux comités de travail du conseil des commissaires.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines a pour fonction d'assister les commissaires en assurant le partage d'information dans le respect de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP). Dans cet objectif, trois rencontres se sont tenues en 2017-2018 concernant des dossiers qui s'inscrivent dans le plan stratégique de la Commission scolaire des Samares.

Le premier sujet abordé fut la présentation du Programme d'accès à l'égalité à l'emploi. La Commission scolaire a l'obligation d'implanter ce programme et d'en faire rapport depuis novembre 2005. Nous en sommes au dépôt du rapport d'implantation de la deuxième phase et des mesures ajoutées pour la troisième phase d'implantation. Ce programme permet de contrer la discrimination à l'emploi en visant certains groupes en particulier (les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes handicapées). Malgré la mise en place du programme, l'atteinte des cibles demeure un enjeu qui s'explique par plusieurs facteurs : la superficie du territoire de la Commission scolaire (déplacements), l'éloignement des grands centres urbains (peu ou pas de transport en commun) et le nombre peu élevé de minorités ethniques qui se présentent aux entrevues. Nous poursuivons nos démarches afin d'augmenter la représentation des cinq groupes visés.

Le deuxième sujet présenté fut les griefs. Un secteur des ressources humaines concerne les relations de travail. Malgré toutes les bonnes intentions d'avoir des relations harmonieuses avec les parties syndicales et de voir à trouver un terrain d'entente dans des situations litigieuses, le dépôt de griefs est inévitable. Nous avons partagé au comité les différentes étapes entre le dépôt du grief, le dépôt au rôle, l'arbitrage et la décision (grief accepté, partiellement accepté ou rejeté) ainsi que le rôle du Greffe de l'éducation qui assure la gestion des griefs de l'ensemble des commissions scolaires.

Le troisième, et dernier sujet de l'année, fut la présentation de la description de tâches du nouveau poste de coordonnatrice,

coordonnatrice au Service des ressources humaines dont un mandat est de supporter les gestionnaires en supervision de personnel et l'autre mandat étant de voir aux relations de travail pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes. Ce poste permettra un meilleur accompagnement aux nouvelles personnes embauchées. La personne aura à développer des outils pour faciliter la supervision des personnels, voir à s'assurer que les personnels sont évalués avec les formulaires d'évaluation appropriés; supporter les gestionnaires dans leurs suivis plus serrés avec certains membres du personnel; faciliter l'insertion professionnelle, notamment en travaillant étroitement avec les Services éducatifs pour le personnel enseignant; mettre en place des formations pour répondre aux besoins des gestionnaires. Nous souhaitons soutenir les gestionnaires afin que la Commission scolaire puisse se doter d'un personnel hautement qualifié et compétent.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification a pour fonction d'aider les commissaires à veiller à la mise en place de mécanismes d'audit interne et à voir à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire des Samares. Le comité s'est réuni à trois reprises en 2017-2018. Les sujets abordés furent les suivants.

Planification des activités d'audit interne et présentation des conclusions des travaux

Chaque année, des activités d'audit interne et des suivis d'audit sont réalisés afin de s'assurer que les procédures et les contrôles sur les revenus (encaissements, comptes clients, etc.) sont mis en place et qu'ils sont adéquats. Parallèlement aux activités d'audit interne effectuées dans les établissements, un programme de formation, offert par le Service des ressources financières, est déployé afin de soutenir et de sensibiliser le personnel concerné à la mise en place de contrôles internes.

Audit des états financiers 2016-2017

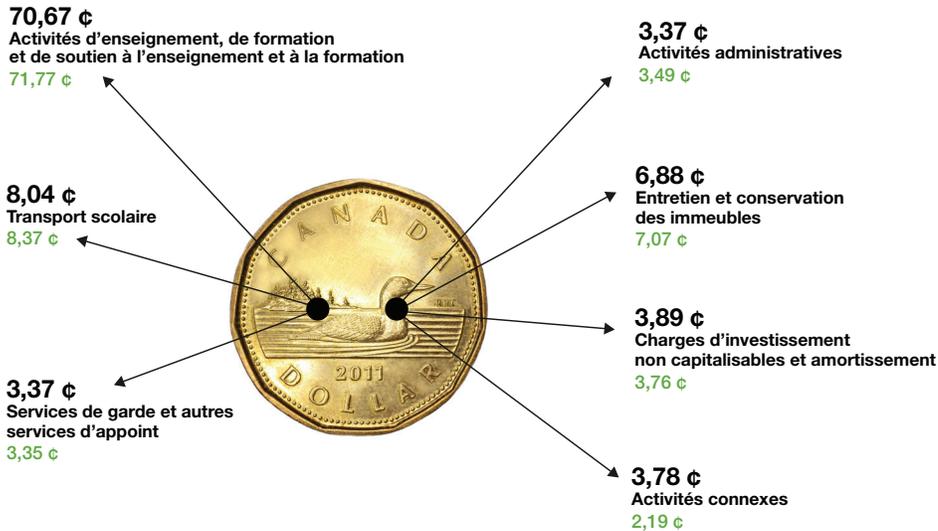
Il y a eu une rencontre avec la nouvelle firme d'auditeurs externes, Mallette SENCRL. Cette dernière a présenté le plan général de la mission d'audit et les responsabilités qui incombent à l'auditeur externe. À la suite de l'audit, la firme Mallette SENCRL a présenté ses travaux au comité de vérification et a conclu que les états financiers 2016-2017 constituaient une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire des Samares. Par conséquent, aucune recommandation de l'auditeur n'a été émise.

Analyse du budget révisé 2017-2018

Une présentation du budget révisé a permis de constater, avec l'information disponible à ce moment, qu'une disponibilité nette de 714 003 \$ pouvait être dégagée par rapport aux prévisions budgétaires incluses dans le budget initial 2017-2018 qui avait été adopté le 19 juin 2017. Ce surplus estimé est expliqué principalement par une économie de la masse salariale. À la suite d'une consultation, le surplus a été réinvesti dans les établissements.

CHAQUE DOLLAR INVESTI

À la Commission scolaire des Samares, chaque dollar investi représente :



COMMISSIONS POLITIQUES

Un lundi par mois, des groupes de commissaires, en compagnie de la direction générale adjointe (DGA) responsable des dossiers administratifs ou de la DGA responsable des dossiers éducatifs, travaillent en commission politique avec les directions de service afin de discuter de différents dossiers.

COMMISSIONS POLITIQUES 2017-2018

	Nombre de sujets pour décision	Nombre de sujets pour information
Services éducatifs	17	13
Centre multiservice des Samares	2	33
Service des ressources matérielles	39	56
Service du secrétariat général et des communications	19	12
Service des ressources financières	6	16
Service des ressources humaines	16	12
Service des technologies de l'information	8	6

Comité de parents

Le comité de parents a pour but d'informer, de consulter et de soutenir les parents et de participer au bien-être de toute la collectivité du milieu scolaire, l'objectif ultime étant la réussite scolaire de tous les élèves. Le comité souhaite que les parents puissent comprendre comment fonctionnent certaines facettes de cette grande organisation qu'est la Commission scolaire.

Le comité de parents a reçu trois formations : fonctionnement d'un conseil d'établissement; rédaction de procès-verbaux des réunions de conseil d'établissement et rôle de la présidence; processus budgétaire.

Annuellement, le comité de parents se prononce sur les sujets de consultation suivants : le calendrier scolaire; les objectifs, les principes et les critères de répartition des allocations budgétaires; le plan triennal; les actes d'établissement – jeunes; les règles de passage; les critères d'inscription; le territoire desservant chaque établissement; la répartition des services éducatifs – jeunes.

Cette année, deux autres consultations se sont ajoutées : le plan d'engagement vers la réussite et la politique du transport. Le comité de parents a également pu compter sur l'expertise de membres du personnel de la Commission scolaire afin d'obtenir de l'information sur différents dossiers.

Le comité a reconnu des parents qui s'impliquent bénévolement dans les écoles de la Commission scolaire lors d'une soirée reconnaissance.

Cette année, sept parents ont assisté au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec. Cet événement a suscité un vif intérêt.

Annie Martin
Présidente



Comité CSEHDAA

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a amorcé ses travaux par la tenue d'une assemblée générale annuelle des parents d'élèves HDAA qui a eu lieu le 27 septembre 2017.

Dans le contexte du plan d'action adopté lors de l'assemblée générale et dans la continuité des travaux antérieurs du comité, les membres ont abordé les sujets suivants : Objectifs, principes et critères de répartition des allocations budgétaires 2018-2019 en vue d'un avis sur l'affectation des ressources; plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire; services offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Une présentation de l'organisme Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière a eu lieu. On a également vu à l'organisation, la promotion et la diffusion de la 1^{re} édition du prix Persévérance du CCSEHDAA. Des travaux

du sous-comité pour le site Web se sont poursuivis. Des membres ont participé à la soirée Déjà l'école et à la soirée Passage primaire secondaire et à la formation SACCADE. On a créé un nouveau signet promotionnel du CCSEHDAA. De plus, le vice-président a participé au Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Le trésorier a également participé au Forum de parents d'EHDAA organisé par la FCPQ.

Cette année, monsieur Éric Ouimet, vice-président, commissaire-parent et instigateur du prix Persévérance du comité consultatif aux services des EHDAA, a reçu le Prix reconnaissance 2017-2018, volet EHDAA, du comité de parents de la Commission scolaire des Samares qui honore les parents bénévoles impliqués dans des activités destinées aux élèves HDAA.

Patrick Latour
Président



Protecteur de l'élève

CONTEXTE

Au Québec, la *Loi sur l'instruction publique* (article 220.2) oblige les commissions scolaires à se doter, par règlement, d'une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Cette procédure doit permettre à un plaignant qui est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen de pouvoir s'adresser au protecteur de l'élève. Une procédure en cinq étapes est clairement établie et diffusée dans les établissements afin de fournir une information précise sur le processus de traitement d'une plainte.

À la Commission scolaire des Samares, le Service du secrétariat général et des communications assure la gestion de ce règlement en collaboration avec le milieu scolaire et les différents services.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève est indépendant et relève du conseil des commissaires. C'est une personne neutre qui ne représente ni la Commission scolaire ni le plaignant. La confidentialité et l'accessibilité sont aussi des principes essentiels dans la fonction de protecteur de l'élève.

Son rôle est défini et précisé par le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (C.C.-100-100329).

Bilan des suivis réalisés par la protectrice de l'élève 2017-2018

SUIVIS				
Nature de la demande	P	S	A	TOTAL
- Classement	10	6		16
- Correction (examen)		1	1	2
- Service (manque)	13	1		14
- Service (qualité)	23	8	7	38
- Relation avec le personnel	14	9	2	25
- Relation avec l'administration	14	8	3	25
- Stage				
- Transport	10	3		13
- Harcèlement	1			1
- Intimidation	19	5		24
- Violence physique	6	2		8
	110	43	13	166

P Primaire
S Secondaire
A Adulte

- Il a pour mandat principal de vérifier si le processus de traitement des plaintes a été respecté;
- il intervient après que le plaignant ait épuisé les recours prévus par la procédure d'examen des plaintes;
- il peut intervenir à toute étape s'il estime que son intervention est nécessaire pour éviter que le plaignant ne subisse un préjudice;
- après analyse, il statue sur le bien-fondé de la plainte, voit à assurer le suivi et, le cas échéant, il peut faire des recommandations au conseil des commissaires.

SUIVI

Concernant les suivis réalisés, à partir surtout d'appels téléphoniques et de courriels, les dossiers ont été traités et les personnes concernées ont été accompagnées jusqu'à ce que des solutions soient identifiées.

Signifions que les personnes qui communiquaient avec le protecteur de l'élève obtenaient régulièrement de l'information sur la façon de procéder pour trouver une solution à leur problème, entre autres, en appelant au préalable la direction de leur établissement scolaire ou le Service du secrétariat général et des communications, et ce, avant le protecteur de l'élève.

Précisons qu'aucune recommandation n'a été faite au conseil des commissaires puisque les dossiers n'ont pas nécessité de démarches auprès de cette instance.

Alice Bélanger
Protectrice de l'élève

Graphisme et coordination
Service du secrétariat général et des communications
de la Commission scolaire des Samares

4671, rue Principale
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0
450 758-3500 - cssamares.ca



Commission scolaire
des **Samares**

| *L'élève au cœur de nos **actions!***